



## CHARTRE accueil de bénéficiaire en situation de handicap

Toutes les formations dispensées à **JP2A** sont accessibles aux personnes handicapées.

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un entretien individuel les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. L'outil retenu pour nous aider lors de cet entretien est un questionnaire à réponses ouvertes.

Aussi, nous pouvons nous appuyer sur un réseau de partenaires préalablement identifiés pour accompagner les bénéficiaires en situation de handicap.

**Chaque cas est traité individuellement.**

Les 5 adaptations que nous pouvons mettre en place :

- 1) Adaptation des rythmes et des temps de formation
- 2) Adaptation des modalités pédagogiques, contenus, support et outils
- 3) Aménagement des règles générales d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation
- 4) Aménagement de l'environnement de la formation
- 5) Aménagement de la structuration de l'équipe pédagogique

Le référent handicap reste à votre disposition. Coordinatrice administratif et financier : Isabelle Saint Martin Tél : 02 32 72 77 80 email : [i.saintmartin@jp2a.fr](mailto:i.saintmartin@jp2a.fr)



Agnès ROUXEL

Dirigeante JP2A